Accusé de réception en préfecture 041-284100070-20240402-19-2024-DE Date de télétransmission : 02/04/2024 Date de réception préfecture : 02/04/2024

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 mars 2024

ARRONDISSEMENT DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre le 28 mars, à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

8 mars 2024

Membres présents :

<u>Titulaires</u>: Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER,

Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN,

Date de la réunion :

Suppléants:

28 mars 2024

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHERITIER Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Suppléants excusés : Jean-Claude CHADENAS

Pouvoirs:

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX Philippe MERCIER a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRÉ Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°19.2024

Membres titulaires excusés: Antoine NELLY, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

Mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2024 Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Éric MARTELLIÈRE, Président)

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L 313-1,

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher que l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir et Cher de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Dans ce cadre, le Président propose la **création** suivante, à compter du 1er avril 2024 :

> Filière administrative

 1 poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 1ère classe dans le cadre du recrutement sur le poste de gestionnaire des carrières affecté au Pôle conseil et accompagnement statutaire.

En effet, dans le cadre du départ, par voie de mutation, d'une gestionnaire des carrières à compter du 1^{er} avril 2024 et le recrutement récent d'une personne sur le grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, il convient d'ouvrir la possibilité de recruter un agent détenteur également de ce grade pour le 3^{ème} poste qui reste vacant.

o 3 postes à temps complet sur les grades de rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe et rédacteur principal de 1ère classe dans le cadre du recrutement sur le poste de gestionnaire des instances affecté au Pôle conseil et accompagnement statutaire faisant suite à la demande de mutation externe de la gestionnaire actuellement en poste.

A noter qu'en fonction du profil recruté, le poste pourra être supprimé.

Compte tenu du contexte particulier liés aux difficultés générales de recrutement pouvant être rencontrées pour trouver des profils adaptés, le Président précise que les emplois pourront être pourvus par des agents contractuels pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- d'approuver la création des postes suivants, à compter du 1^{er} avril 2024 :
 - o 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet ;
 - o 1 poste de rédacteur à temps complet ;
 - 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet;
 - 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet.
- d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs, joint en annexe 5, à compter du 1^{er} avril 2024;

d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,

MEGNICTION

Département de Loir-et-Cher

WE CENSE

Le 28 mars 2024

Le Président,

Eric MARTELLIERE

Publié ou notifié le : 3 Aux 2024

Exécutoire le : 3 Aux 2024

FONCTION

Département de Loi et-Cher

MATE CEN

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE

Mise à jour du tableau des effectifs A compter du 1er avril 2024



